LE P'TIT SATURNIN

N° 31

Automne Hiver 2024





Mairie de Saint Sornin
1 place Saint Saturnin
17600 SAINT SORNIN

05 46 85 11 40
mairiesaintsornin@st-sornin.com

La Municipalité est heureuse
d'accueillir au sein de la Commune,
les nouveaux arrivants qui ont choisi notre village
pour poser leurs valises.
Bienvenue à tous ces Saint-Sorninoises et
Saint-Sorninois

SOMMAIRE

L'Édito Page 3
Aménagements Page 4
Sécurité Page 5
Hommages Page 6
Commémorations Page 7
Environnement Page 8
Vie du Village Page10
Fiscalité Page12
Conte de Noël Page14

Le P'tit Saturnin

Directeur de publication : Joël PAPINEAU

Conception et Mise en page :
Marie-Cécile HILAIRE
Marie-Thérèze GRANDILLON
Mairie de Saint Sornin

Impression : Marennes impression
06 86 73 79 33

Site internet : Saint-sornin.fr

Les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables sur le site ainsi que toutes les informations concernant le commune

@StSornin17

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 9 h—12 h
Mercredi : 14 h—17 h
Jeudi : 14 h—17 h



Service Urbanisme

Lundi, Mercredi, Jeudi
aux horaires de la mairie
et sur rendez-vous
le Jeudi matin



Horaires de la Bibliothèque

Mercredi : 15h—17h
Samedi : 10h—12h

édito

Chères Saint Sorninoises, chers Saint Sorninois,

« Des regards d'enfants émerveillés, un sapin qui scintille de mille lumières, des chants de Noël en sourdine et des effluves gourmands qui chatouillent les narines, Noël est toujours aussi magique et ces images nous ramènent chaque année à nos souvenirs d'enfants.
Qu'il soit vécu de façon païenne ou religieuse, ne dérogeons pas aux traditions et aux coutumes, offrons-nous de nouveau cette fête, qui rassemble petits et grands, pour un moment de paix et de bonheur à partager ensemble.

Le P'tit Saturnin s'est mis au diapason pour participer à cette fête familiale de Noël, drapé de blanc, symbole de la paix, rouge pour des cadeaux de séductions, et or pour des attentions précieuses. »

Le sapin de Noël, dressé sur la place Saint Saturnin, la crèche installée dans l'église Saint Saturnin, nous rappellent notre culture et nos racines judéo-chrétiennes.

Que l'on soit croyant ou pas, cette période de Noël est une belle invitation à la réflexion sur le sens de la vie, nos priorités, nos actes, le changement de regard, en ce temps de crise qui engendre souffrance et inquiétude chez nombres de nos concitoyens, Noël invite à vivre un temps de discernement.

Au-delà de l'aspect religieux, Noël est une fête culturelle, une respiration dans un monde qui évolue de plus en plus vite et au sein duquel se creusent les inégalités.

C'est la magie de Noël, que de maintenir une lumière et de permettre de croire en un monde meilleur.

Au seuil de la nouvelle année, tout à la joie de Noël, je vous adresse, ainsi qu'a ceux qui vous sont proches, mes meilleurs vœux de paix, de santé, de confiance et de courage.

Bien à vous toutes et tous,

Votre Maire

Joël Papineau

Amélioration de la voirie et de l'éclairage public

Le programme de voirie reste une priorité qui se poursuivra en 2025.
Au cours de l'année 2024, nous avons finalisé la transformation de l'éclairage public du sodium vers du LED : rue du Fief Bon Jean, rue de la Cantonnerie, Cadeuil, Le Talut, La Petite Mauvinière, Thoriat.





A l'exception de la Tour de Broue qui entre dans l 'étude globale du fonctionnement du site de Broue, notamment l'étude paysagère.

Dernière phase de rénovation des bâtiments communaux

Réfection des toitures des bâtiments : bibliothèque et logements communaux ainsi que le remaniement de la toiture du local commercial, « vieux four » et garage attenant.





Suite au non respect des règles de priorité au carrefour de la Tourette, nous avons installé sur l'axe principal, en test, 2 panneaux rappelant la priorité à droite.









Afin d'améliorer la sécurité des personnes, un défibrillateur est installé sur la façade la mairie.







Dans la cadre du Plan Vigipirate, la commission de sécurité de la gendarmerie nationale, est venue faire un contrôle dans notre école, afin de s'assurer que les règles anti-intrusion étaient bien adaptées aux locaux.

Claude GAUDIN

C'est avec une très grande tristesse, que j'ai appris le 17 Octobre, le décès de mon ami Claude, collègue et complice de 2014 à 2020, avec lequel j'ai travaillé en étroite collaboration, dès 2013, pour constituer une liste qui nous a mené à la victoire; le binôme que nous avons créé a fonctionné à merveille; je me souviendrai de nos échanges sur nos origines , notre histoire, l'amour de la nature et de la mer , Commandant à l'ONF , dans nos belles forêts françaises, tu es venu en Charente Maritime , en vacances, à Saint Sornin, où tu es revenu il y a une vingtaine d'années y finir ta vie. Un colosse au grand cœur, humaniste et intelligent !
Merci Claude !

Guy MICHAUD

C'est avec autant de tristesse, que j'ai vu partir Guy, Président de notre association locale des anciens combattants, avec lequel j'ai noué des relations amicales très rapidement, et qui a souhaité tenir son poste, le plus longtemps possible à mes côtés à chaque commémoration. Personnage attachant, amoureux de la nature, j'aimais écouter tes récits sur l'histoire de Saint Sornin et tes conseils avisés d'ancien Adjoint à la Mairie de Saint Sornin.
Bon vent Guy !

Maryannick BELLET

Cher Maryannick, tu connaissais la commune de Saint Sornin comme ta poche, ton territoire, pour y avoir vécu avec ta fratrie dans le joli Domaine de La Mauvinière. Tu as été mon premier voisin, et tu n'hésitais pas à m'accompagner, été comme hiver, dès que je t'invitais à faire une marche , « mon p'tit Maire », comme tu m'appelais , tu étais toujours prêt à rendre service à tes voisins et à me tenir au courant de l'actualité locale et extra locale, car tu lisais chaque jour la presse que tu commentais jusqu'à en découper les articles me concernant. Lucide et canaille, tu aimais faire des blagues, mais la dernière est une sacrée surprise, puisque nous avons découvert que tu avais désigné la commune bénéficiaire d'un contrat d'assurance vie, avec une coquette somme, 46 835,08 €.
Je te remercie au nom de tous les Saint Sorninoises et Saint Sorninois.
Ta silhouette manque déjà dans les rues et chemins de la commune, que tu arpentais matin midi et soir, ainsi que tes gestes d'amitiés aux passants de la rue de la Seigneurie !

Bonne marche !

Bon voyage à vous trois dans le mystère de l'achèvement de votre naissance !

Congrès départemental annuel des médaillés militaires
Commémoration du 11 novembre

Nous avons eu le plaisir d'accueillir le 62ème congrès départemental des médaillés militaires. Dès 9heures, le président, Alain Monbeig, a animé l'assemblée générale en présence de la directrice départementale des médaillés militaires. A 11heures, le passage de garde du drapeau entre Oléron et Marennes s'est effectué devant la mairie en présence de nombreuses personnalités; notamment les représentants de la brigade territoriale et mobile de la gendarmerie, le Député de la 4ème circonscription, le Conseiller Régional ainsi que les Maires de la Communauté de Communes de Marennes Oléron. Pour clore la cérémonie : recueillement devant le monument aux morts et dépôts de gerbes.

Le devoir de mémoire est plus que jamais d'actualité.
Souvenons-nous de nos poilus, qui ont tant souffert pour notre liberté.
La commémoration du 11 novembre leur est dédiée.











Intégration des parcelles fermières du CCAS dans la réserve naturelle de la Massonne, pour assurer une meilleure gestion foncière

Née en 1997, sous l'impulsion de M. et Mme Benier, la Réserve Naturelle de La Massonne, à cheval entre le bassin de Marennes (Saint-Sornin) et le pays rochefortais (La Gripperie Saint-Symphorien), est à ce jour la seule Réserve Naturelle Régionale de Charente-Maritime. Un espace d'une centaine d'hectares géré par l'association Nature Environnement 17, gestionnaire principal, et par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).





On y trouve une exceptionnelle biodiversité liée à la richesse des marais charentais. Par exemple 43 espèces de libellules, 52 espèces de papillons de jour, ou même 80 % des espèces de chauves-souris connues en Poitou-Charentes. En dehors des sorties régulièrement organisées par le gestionnaire NE17, cette réserve naturelle est d'ordinaire fermée au public. Mais ce point devrait rapidement évoluer, dans la lignée des grands bouleversements qui s'annoncent. Une extension de la réserve va, en effet, être validée. La surface est de plus de 203 hectares au total. De quoi faire de la RNR La Massonne la plus grande réserve naturelle régionale de Nouvelle-Aquitaine.

Rappelons que le projet de Parc Naturel Régional est également validé dans ce vaste ensemble, ainsi que le projet en cours de classement « Grand site de France. »





Douze nouvelles espèces patrimoniales

Respectivement responsable de projets Espaces Naturels à Nature Environnement 17, et conservateur de la réserve, Sandra Laborde et Thomas Dupeyron se réjouissent en tout cas de cette extension. Les nouvelles parcelles seront certes fragmentées, pas toujours reliées entre elles, « mais il y a une vraie cohérence patrimoniale, historique, sur cet ensemble», précise la première. «Nous étions déjà sur un « hot spot » au niveau biodiversité, là nous passons un cran au-dessus », ajoute son collègue. Alliant prairies, forêts ou landes à ajoncs, cette extension comporte en effet 9 nouveaux habitats et 12 nouvelles espèces floristiques patrimoniales. Par exemple l'Iris maritime, cette plante que l'on retrouve surtout sur les prairies subsaumâtres, c'est à dire avec des résidus de sel liés aux anciens marais salants. Autre nouveauté : l'azuré du serpolet présent sur le haut des coteaux, sur les pelouses calcaires. « C'est un petit papillon très lié à l'origan que l'on retrouve beaucoup sur ces coteaux secs, au pied du marais », ajoute Thomas Dupeyron.



« Des parcelles pas dégradées par des chimies agricoles »

Cette extension lancée en 2018 s'est d'abord appuyée sur un propriétaire privé dont les terres sont situées au nord de la réserve (33 ha). D'autres se sont joints à la démarche ainsi que le Conservatoire du Littoral (18,5 hectares), le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels (28,5 ha), Nature Environnement 17 (7,3 ha), et le CCAS de Saint-Sornin (12,7 ha), sur des terres autrefois léguées à la commune en échange de l'entretien de la tombe du défunt propriétaire. « Des parcelles qui par chance n'ont pas été dégradées par les chimies agricoles », se réjouit Thomas Dupeyron.

Quant au grand public, l'extension s'appuie notamment sur la volonté de renforcer le volet pédagogique, auprès des scolaires par exemple. A terme, plusieurs sentiers pédestres devraient voir le jour sur les parcelles nouvellement intégrées. De bon augure pour une possible montée en puissance d'un tourisme "vert".

Le maire de Saint-Sornin, Joël Papineau, imagine, de son côté une piste cyclable permettant de relier Brouage à la Tour de Broue. « C'est un vieux rêve, ce serait formidable pour la découverte de la faune, de la flore, mais aussi pour la connaissance de notre patrimoine. Je pense par exemple aux anciens fours à tuiles ou à chaux que l'on trouve jusqu'à Cadeuil. En tout cas, ces sentiers pédestres pourraient être une première étape »



Les colis de Noël

Alors que les fêtes de fin d'année approchent à grands pas, la coutume des colis de Noël offerts à nos aînés à partir de 80 ans perdure.

Ces petits présents sont principalement composés de denrées alimentaires et de gourmandises, ils seront distribués courant décembre par les membres du centre d'action sociale (CCAS).







Repas des Aînés

Rendez-vous au printemps pour le repas des Séniors.

Inventée dans les années 80, la notion de quatrième âge réunit les aînés âgés de 75 ans et plus. Plus on avance en âge, plus on se rajeunit intérieurement, les seniors d'aujourd'hui ne correspondent en rien à leurs aînés, l'espérance de vie rallongée, évolution des mentalités et des comportements…

Invitation

Joël Papineau, Maire de Saint Sornin et les élus du Conseil Municipal vous invitent à la cérémonie des vœux, le jeudi 9 janvier à 18 heures à la salle Eric Chabrerie



Personnel

Après 18 années de bons et loyaux services, ***Franck RATAUD,*** *a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er Janvier 2025, sa personnalité et sa silhouette particulière manqueront à la commune de Saint-Sornin qu'il connaît dans les moindres détails. Nous lui souhaitons le meilleur dans sa nouvelle vie.*



Bienvenue ***Anthony CLOWEZ,*** *qui rejoint l'équipe technique en partage avec la commune de Nieulle sur Seudre, après avoir évolué dans le milieu agricole et sécurité entreprise, il a quitté la région Champagne Ardennes avec femme et enfants pour rejoindre notre territoire et ses parents.*
Bonne intégration et tous nos vœux de réussite.

Plan d'Adressage

Afin de finaliser le plan d'adressage et répondre aux normes en vigueur, de nouvelles plaques de numérotation seront distribuées aux habitants des hameaux .
Lors de la distribution de ces numéros dans les boîtes à lettres du bourg, il se peut que des petites erreurs ou oublis se soient produits. Si tel est le cas, merci d'en faire part au secrétariat de la mairie.

fiscalité



La taxe d'habitation des résidences secondaires.

Suite aux courriers et entretiens avec des résidents secondaires, il nous paraît nécessaire d'apporter à nouveau quelques explications.

Extraits de courriers :

« Sur quels critères la municipalité de Saint-Sornin a-t-elle décidé "sur délibération communale" d'appliquer le décret (n°2023-822) du 25 août 2023 "élargissant le périmètre d'application de la taxe sur les logements vacants" aux "logements meublés non affectés à l'habitation principale," donc en particulier aux résidences secondaires ? »

« Encore une fois, je sais les difficultés croissantes des communes en matière de financement, mais je ne vois pas pourquoi les propriétaires de résidences secondaires feraient seuls les frais de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales ? Après tout, ce sont bien les résidents à l'année qui bénéficient le plus des travaux d'aménagement, des actions en faveur des transports, de l'environnement, des services aux familles ou de l'emploi, Un partage de ces nouveaux besoins de financement au niveau de la taxe foncière serait déjà plus équitable... »

« Vous voulez nous chasser »

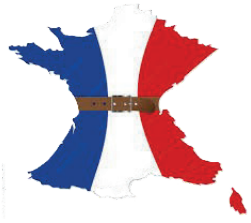


La situation financière des communes, surtout rurales, se fragilise; suite, entre autres, depuis quelques temps, au transfert de compétences (vers les communautés de communes, communautés d'agglomérations ou métropoles), des taxes de séjours, contributions foncières entreprises (ex : taxes professionnelles), sans avoir forcément de contrepartie.
Ajouté à ceci, la suppression de la taxe d'habitation sur les habitations principales, plus gros coup de massue; certes, nous percevons une équivalence calée sur le montant perçu le jour du transfert ou de la suppression, mais qui reste figée, alors que l'ensemble des dépenses de fonctionnement ne cessent d'augmenter (charges salariales, énergétiques etc...comme dans nos foyers familiaux).

Plus la baisse de l'ensemble de nos dotations, pour participer au remboursement de la dette abyssale de l'État, font que l'équilibre budgétaire devient très compliqué, dans la mesure où les recettes exceptionnelles de nos communes rurales sont très difficiles à aller chercher.

Il reste en imposition communale direct, l'impôt foncier bâti et non bâti, faible en € et la taxe d'habitation des résidents secondaires, autant vous dire que nous sommes soumis à la décision de l'état de nous verser les dotations, c'est-à-dire nos recettes.

C'est comme si dans votre foyer vous prévoyez vos dépenses de l'année par rapport à vos revenus, et d'un coup, en cours de chemin, vous voyez baisser vos revenus !



Conséquences : diminution de nos investissements, donc du travail des entreprises et impacts sur l'emploi au sein de celles-ci, mais également au sein de notre commune. Pour exemple : l'un de nos salariés part à la retraite fin Décembre, il sera remplacé par un temps non complet (15h) partagé avec la commune voisine de Nieulle sur Seudre (25h).

Rappel de l'effectif au 01/01/25 : Service Technique : 2 temps pleins, (2x35h) 2 temps non complet (1x15h et 1x11h); Service Administratif; 2 temps non complet (1x20h,1x16h).

Quant aux critères , un certain nombre de communes, dont la nôtre, ont été classées en zones tendues par l'Etat (difficultés à offrir du logement aux autochtones), nous autorisant à appliquer une majoration temporaire sur le taux de la taxe d'habitation des résidences secondaires, en nous permettant d'augmenter le taux de cette dernière d'un maximum de 60 %, ce que nous avons fait.
Passant ainsi le taux de 9,52 % à 15,52% (5 706€ pour Saint Sornin), en s'appuyant sur le fait qu'un résident secondaire est également résident principal d'une autre Commune, très souvent importante, et que, globalement, il bénéficie d'une réduction de son imposition non négligeable. De ce fait, il peut solidairement aider sa commune de villégiature, sachant que depuis notre élection de 2014, nous n'avons jamais augmenté les taux d'imposition !

Aujourd'hui, les maires, sur tout le territoire français, y compris les plus grosses Communes, manifestent leurs mécontentements. Je pourrais citer un certain nombre de situations cocasses et ubuesques qui décrédibilisent les maires, les mettant en difficultés vis-à-vis de leurs administrés.

conte de Noël

Joyeux Noël à tous

De Clément Clarke Moore



C'était la nuit de Noël, un peu avant minuit,
À l'heure où tout est calme, même les souris.
On avait pendu nos bas devant la cheminée,
Pour que le Père Noël les trouve dès son arrivée.
Blottis bien au chaud dans leurs petits lits,
Les enfants sages s'étaient déjà endormis.
Maman et moi, dans nos chemises de nuit,
Venions à peine de souffler la bougie,
Quand au dehors, un bruit de clochettes,
Me fit sortir d'un coup de sous ma couette.
Filant comme une flèche vers la fenêtre,
Je scrutais tout là haut le ciel étoilé.
Au dessus de la neige, la lune étincelante,
Illuminait la nuit comme si c'était le jour.





Je n'en crus pas mes yeux quand apparut au loin,
Un traîneau et huit rennes pas plus gros que le poing,
Dirigés par un petit personnage enjoué
C'était le Père Noël je le savais.
Ses coursiers volaient comme s'ils avaient des ailes.
Et lui chantait, afin de les encourager :
« Allez Tornade !, Allez Danseur ! Allez , Furie et Fringuant !
En avant Comète et Cupidon ! Allez Eclair et Tonnerre !
Tout droit vers ce porche, tout droit vers ce mur !
Au galop au galop mes amis ! au triple galop ! »
Pareils aux feuilles mortes, emportées par le vent,
Qui montent vers le ciel pour franchir les obstacles ,
Les coursiers s'envolèrent, jusqu'au dessus de ma tête,
Avec le traîneau, les jouets et même le Père Noël.





Peu après j'entendis résonner sur le toit
Le piétinement fougueux de leurs petits sabots.
Une fois la fenêtre refermée, je me retournais,
Juste quand le Père Noël sortait de la cheminée.
Son habit de fourrure, ses bottes et son bonnet,
Etaient un peu salis par la cendre et la suie.
Jeté sur son épaule, un sac plein de jouets,
Lui donnait l'air d'un bien curieux marchand.
Il avait des joues roses, des fossettes charmantes,
Un nez comme une cerise et des yeux pétillants,
Une petite bouche qui souriait tout le temps,
Et une très grande barbe d'un blanc vraiment immaculé.
De sa pipe allumée coincée entre ses dents,
Montaient en tourbillons des volutes de fumée.
Il avait le visage épanoui, et son ventre tout rond
Sautait quand il riait, comme un petit ballon.



Il était si dodu, si joufflu, cet espiègle lutin,
Que je me mis malgré moi à rire derrière ma main.
Mais d'un clin d'œil et d'un signe de la tête,
Il me fit comprendre que je ne risquais rien.
Puis sans dire un mot, car il était pressé,
Se hâta de remplir les bas, jusqu'au dernier,
Et me salua d'un doigt posé sur l'aile du nez,
Avant de disparaître dans la cheminée.
Je l'entendis ensuite siffler son bel équipage.
Ensemble ils s'envolèrent comme une plume au vent.
Avant de disparaître le Père Noël cria :
« Joyeux Noël à tous, et à tous une bonne nuit. »


Bonne
ANNÉE
2025